

N° DEL 2014.11.05/175

VILLE DE BRIANÇON



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 5 novembre 2014** à 17h30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION	
Date	29/11/2014
Affichage	29/11/2014

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL		
En Exercice	Présents	Nombre suffrages exprimés
33	27	30

Etaient Présents : GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, PEYTHIEU Eric, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, JALADE Jacques, MARCHELLO Marie, DAVANTURE Bruno, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, MILLET Thibault, BRUNET Pascale, PONSART Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, FABRE Mireille, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, DAZIN Florian.

Etaient Représentés :

AIGUIER Yvon pouvoir à GUERIN Nicole.
MARTINEZ Gilles pouvoir à BOVETTO Fanny.
ROMAIN Manuel pouvoir à DJEFFAL Mohamed.

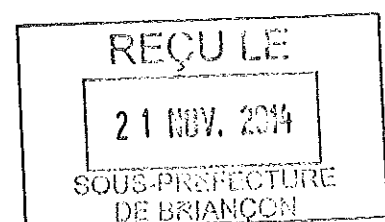
THEME : PATRIMOINE 1.

OBJET : CONVENTION
D'APPLICATION ENTRE LA
CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE DES HAUTES-
ALPES, L'OFFICE DU TOURISME
DE BRIANÇON ET LA VILLE
DE BRIANÇON.

Absents-Excusés :

AIGUIER Yvon, MARTINEZ Gilles, BOREL Jean-Paul,
ROMAIN Manuel, GRYZKA Romain, ARMAND Emilie.

Secrétaire de Séance : Mohamed DJEFFAL.



Rapporteur : Pascale BRUNET.

Depuis 1990, la ville de Briançon bénéficie du label Ville d'art et d'histoire, dont les objectifs sont les suivants :

- Offrir au public touristique des visites de qualité encadré par un personnel qualifié.
- Initier le public jeune à l'architecture, à l'urbanisme, au paysage et au patrimoine.
- Présenter le patrimoine dans toutes ses composantes et promouvoir la qualité architecturale.
- Sensibiliser les habitants et les professionnels à leur environnement et à la qualité architecturale, urbaine et paysagère.

Depuis juillet 2008, la Ville, membre du Réseau des Sites Majeurs de Vauban, est inscrite sur la liste du Patrimoine Mondial au titre de ses fortifications de Vauban.

Afin de répondre à la problématique de valorisation de ce patrimoine, la ville de Briançon, via sa direction du Patrimoine, l'Office de Tourisme de Briançon, outil de promotion de la destination, et la CCI des Hautes-Alpes ont signé une convention cadre commune pour l'organisation des visites & ateliers de cuisine "Gourmands d'histoire(s)".

Afin de définir précisément les aspects financiers et les modalités de l'organisation du projet, une convention d'application, présentée en annexe, stipulant les obligations des parties, a été établie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver les dispositions de la convention d'application ;
- De s'engager à prévoir les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération sur le budget 2015 ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un Adjoint ou un Conseiller Municipal Délégué à signer, au nom et pour le compte de la commune toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 30
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Publié le : 19 NOV. 2014
Notifié le : 24 NOV. 2014
Transmis le : 19 NOV. 2014

Le Maire,
Gérard EROMM.



The image shows a handwritten signature in black ink that reads "Gérard EROMM". To the right of the signature is a blue circular official seal of the "VILLE DE BRIANÇON". The seal features a central emblem with a crown and a star, surrounded by the text "VILLE DE BRIANÇON" and "1914".

CONVENTION D'APPLICATION

Entre La Ville de Briançon
L'Office de Tourisme de Briançon Serre Chevalier Vallée
et la CCI des Hautes-Alpes

Année 2015

Entre

La Ville de Briançon,
représentée par son maire en exercice,
Monsieur Gérard FROMM,

d'une part,

et

L'Office de Tourisme de Briançon
représenté par sa Directrice,
Madame Marie-Aude PUY,

d'autre part,

et

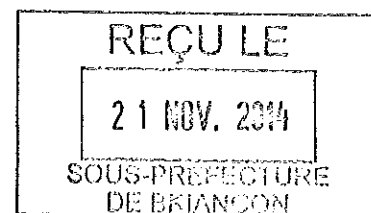
La CCI des HAUTES-ALPES
représentée par son président,
Monsieur Maurice BRUN,

d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE I : OBJET

La présente convention a pour objet de préciser les modalités du partenariat relatif à l'animation
« Gourmands d'histoire(s) » pour 2015



ARTICLE II : ORIENTATIONS DU PROJET

Les orientations pour la deuxième édition de Gourmands d'histoire(s) reprennent les orientations mises en place lors de la première édition à l'exception du nombre d'occurrences de l'animation qui a été réduit.

- Dates et horaire

6 dates au total, les vendredis pendant les vacances scolaires de février et de Pâques (à l'exception des jours fériés : 1^{er} et 8 mai) soit les vendredis 13, 20 et 27 février, 6 mars, 17 et 24 avril 2015 à 16 h.

- Contenu et déroulement de la visite & atelier de cuisine

Les 6 visites-ateliers se dérouleront selon l'organisation suivante :

- 16h : Départ de la visite au service du Patrimoine. L'inscription aux visites-ateliers se fera auprès du service du Patrimoine, porte de Pignerol. Le nombre de participants sera limité à 24 personnes.

Le service du Patrimoine gère la billetterie et inscriptions sur place au départ de la visite. La visite-atelier, débutera par une visite découverte de 16h05 à 16h45 (d'une heure maximum) dans la ville haute. Elle sera suivie de l'atelier de cuisine de 17h00 à 18h30 (d'une durée d'une heure trente maximum) dans les cuisines et restaurant du CRET animé par Monsieur Laurent Berruyer. Monsieur Yves Régnier, animateur de l'Office de Tourisme de Briançon sera présent aux côtés du guide-conférencier pendant toute la durée de la visite. Il apportera une dimension ludique permettant l'adhésion de tous, la création d'une ambiance conviviale de type « veillée » et la mise en valeur des préparations culinaires

ARTICLE III- BUDGET PREVISIONNEL

DÉPENSES		RECETTES	
Communication Mise à jour des affiches et du dépliant Impression des affiches + dépliant Impression des abris bus/sucettes	489,00 €	Recettes propres	720,00 €
Prestation animateur OTB préparation des visites-ateliers 5h présence aux visites-ateliers 2h30 x 6	311,00 €	Office du tourisme	311,00 €
Prestation guide-conférencier préparation des visites-ateliers 8h présence aux visites-ateliers 3h x 6	546,00 €	Conseil Général	1 000,00 €
Prestation atelier de cuisine (CRET)	4 160,00 €	Ville	3 475,00 €
Total en euros	5 506,00 €	Total en euros	5 506,00 €

ARTICLE IV : TARIFS

Les tarifs ont été votés à l'occasion d'un Conseil municipal de la Ville de Briançon (voir délibération 2014.09.24/141).

Tarif plein : 8 €
 Tarif réduit : 6 € (jusqu'à 16 ans)
 Gratuit pour moins de 6 ans

ARTICLE V : MOYENS DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION

Le visuel créé début 2014 pour assurer la communication de l'animation sera conservé.

Afin de renforcer la communication sur les réseaux sociaux et internet, le Centre de formation de la CCI HAUTES-ALPES, créera et animera un blog dédié. La communication sera également assurée à travers les écrans d'accueil du Centre de formation et le site internet du Centre de formation de la CCI HAUTES-ALPES.

Le financement de la mise à jour et de la réimpression des éléments de communication sera assuré par le service du Patrimoine. Des affiches seront tirées en 200 exemplaires. Le dépliant contenant une présentation de l'animation et des partenaires, une proposition de circuit de visite et des recettes sera réimprimé en 200 exemplaires avec l'ajout de l'adresse internet du blog dédié.

L'Office de tourisme de Briançon aura en charge la promotion de l'animation sur ses différents supports et la distribution des affiches.

Fait à Briançon, le
(en quatre exemplaires originaux)

Le Maire de Briançon

Gérard FROMM

La Directrice
de l'Office de Tourisme Briançon

Madame Marie-Aude PUY

Le Président de
la CCI des HAUTES-ALPES

Monsieur Maurice BRUN